

SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Samson DABIRÉ

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

**« LA DEROGATION AUX DROITS DE L'HOMME EN AFRIQUE.
*Le droit africain des droits de l'homme et des peuples à
l'épreuve des circonstances exceptionnelles* »**

**Jeudi 8 octobre 2020 – 9h.
Salle 3050 – Uni Mail**

Sous la présidence du professeur Bénédict FOËX, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé de :

- M. Haykel BEN MAHFOUDH, professeur à la Faculté des Sciences juridiques et sociales, Université de Tunis, Tunisie par visioconférence ;
- M. Frédéric BERNARD, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- Mme Maya HERTIG RANDALL, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève (co-directrice de thèse) ;
- M. Abdoulaye SOMA, professeur à la Faculté de droit, Université Thomas Sankara, Ouagadougou, Burkina Faso (co-directeur de thèse) par visioconférence.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique